

ELECTRICITÉ : PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE : B1 / B2 / BR / BC

PERSONNEL ELECTRICIEN

Durée préconisée de la formation : 2 à 3 jours.

Cette durée peut être modifiée dans le cas d'un stage en entreprise afin de répondre au mieux aux besoins particuliers.

Nombre de stagiaires : 10 maximums.

Objectifs de la formation : Connaître et respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510. Connaître les prescriptions de sécurité pour assurer la fonction de surveillant de sécurité, chargé de travaux.

Pré-requis : Le personnel électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, des interventions ou essais sur des ouvrages électriques.

Support pédagogique : Powerpoint, QCM évaluation formative, manuel stagiaire remis en fin de stage. Matériel pédagogique: Tableau, vidéo projecteur, visite de vos locaux et équipements.

Méthodologie : Pédagogie active alternant la méthode des cas et l'utilisation du matériel.

Attestation de stage et évaluation du formateur pour l'employeur concernant l'habilitation.

- Introduction.
- Effet physiologiques du courant.
- Exemples d'accidents.
- Analyse des risques.
- Fonctionnement de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages.
- Opérations en basse tension.
- Conduite à tenir en cas d'incident d'origine électrique.
- Travaux pratiques sur installation basse tension de différents types.
- Conclusion.

